



◆ IDENTIFICATION

Nom..... Prénom.....

Numéro RPPS/ADELI*..... Date de naissance*.....

*données utilisées pour répondre aux exigences de l'AN DPC

Vous êtes : Médecin Podologue Infirmier Kinésithérapeute Autre.....

Choix de la prise en charge : DPC Hors DPC

Adresse professionnelle.....

Code Postal..... Ville.....

Courriel.....

Si remplissage en manuscrit, écrire en majuscules, merci

☎ Fixe..... 📱 Mobile.....

◆ INSCRIPTION

Vous devez dans un premier temps vous inscrire en ligne sur le site www.mondpc.fr

- ⇒ Connectez-vous sur votre compte, ou le cas échéant, créez votre profil (*Un guide pratique est disponible sur le site*).
- ⇒ Une fois identifié, allez dans l'onglet "RECHERCHE PROGRAMMES" tapez CEPFOR dans « Sigle Organisme » et faites "RECHERCHER". Vous avez la possibilité d'affiner votre recherche.
- ⇒ Dans le tableau qui s'affiche, cliquez sur le programme qui vous intéresse pour voir le contenu du programme.
- ⇒ Pour vous inscrire, accédez en bas de la page à la liste des sessions programmées pour ce thème.
- ⇒ Cliquez sur la ligne correspondant aux dates qui vous conviennent pour afficher le détail.
- ⇒ Cliquer sous le tableau sur le bouton « S'inscrire »

Remplissez ce dossier d'inscription et retournez-le à CEPFOR.
Joignez impérativement par courrier pour valider votre inscription

- ⇒ Le dossier d'inscription
- ⇒ Agrafez un 1 chèque de caution à l'ordre de CEPFOR de 250 € par session de formation

PROFESSIONS LIBERALES
Votre contact : Mireille D'IVOLEY BOGGS
mireille.divoley@cepfor.com
Tél : 05 31 61 59 40

◆ INDEMNISATION

Vous serez indemnisés à hauteur des montants définis par l'ANDPC si votre programme est validé (présence obligatoire sur toute la durée de la formation).

CEPFOR se réserve la possibilité de facturer au professionnel les frais non couverts par l'ANDPC.

Ces formations sont cumulables aux formations FIF-PL pour les infirmiers libéraux.

*Prise en charge de l'hébergement pour Métropole EXCLUSIVEMENT (*nuitée(s) suivant le 1^{er} jour de formation*)

- Dans nos locaux à Labège : Il faut résider à plus d'une heure trente de route (*sans prise en compte du trafic routier*)
- Autres sites : Forfait de 55€, rembourser UNIQUEMENT sur justificatifs (*facture hôtel + copie bulletin d'inscription*)

◆ VOTRE CHOIX

| Thème | Date choisie | Le CEPFOR doit-il vous réserver l'hôtel ? | Lieu de formation |
|-------|--------------|-------------------------------------------------------------|-------------------|
| | | <input type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> Non | |

*Je reconnais avoir pris connaissance des modalités d'inscription et de prise en charge de l'ANDPC.
Je m'engage à couvrir les éventuels dépassements que l'ANDPC n'assurerait pas.
J'atteste avoir les pré requis attendus pour suivre cette formation"*

Fait à Le.....

Cachet du professionnel et Signature :

MENTIONS LEGALES

Les informations recueillies dans le cadre du présent document font l'objet d'un traitement informatique par Cepfor à des fins de gestion des relations avec ses clients et prospects.
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant par courrier à : CEPFOR 700 l'occitane 31670 LABÈGE/ ou par e-mail à contact@cepfor.fr

O je ne souhaite pas que mon adresse soit utilisée à des fins commerciales